

SG BLACKROCK ACTIONS US

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2025

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	10
Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	15
Rapport du commissaire aux comptes	16
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	20
Actif	20
Passif	21
Compte de résultat	22
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	25
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	26
Règles & méthodes comptables	27
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	29
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	30
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	31
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	32
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	32
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	33
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	34
Exposition directe sur le marché des devises	35
Exposition directe aux marchés de crédit	36
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	37
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	38
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	39
Créances et dettes - ventilation par nature	39
Frais de gestion, autres frais et charges	40
Engagements reçus et donnés	42
Acquisitions temporaires	42
Instruments d'entités liées	43
Détermination et ventilation des sommes distribuables	44
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	44
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	45
Inventaire des actifs et passifs	46
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	53

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	56
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	56
Synthèse de l'inventaire	57
Informations SFDR	58

Commercialisateur	GROUPE SOCIETE GENERALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Société de gestion	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE INVESTMENT SOLUTIONS (France) 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	GROUPE SOCIETE GENERALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Commissaire aux comptes	KPMG AUDIT SA Tour EQHO, 2 Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense. Représenté par Monsieur Pascal LAGAND

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Parts C :

Revenu net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Garantie ou protection :

Néant.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI USA Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement en actions de sociétés domiciliées ou cotées aux Etats-Unis, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est le « MSCI USA Net Total Return Index » (l'« Indicateur de Référence »), indice actions représentatif des principaux titres négociés sur les bourses américaines.

L'indicateur de Référence est un indice action, pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant, calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux MSCI Inc. (« MSCI »).

L'Indicateur de Référence est un indice dividendes nets réinvestis c'est-à-dire que la performance de l'Indicateur de Référence inclut les dividendes nets détachés par les actions qui le composent.

Une description exhaustive et la méthodologie complète de construction de l'Indicateur de Référence, ainsi que des informations sur la composition et les poids respectifs des composants de l'Indicateur de Référence sont disponibles sur le site internet : www.msci.com.

L'administrateur MSCI Limited de l'Indicateur de Référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

La gestion est orientée essentiellement vers les marchés actions des Etats-Unis.

La gestion du FCP vise à concilier à la fois la recherche de performance et la prise en compte des critères Environnementaux,

Sociaux et de Gouvernance, afin de réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

Les décisions en matière d'investissement sont fondées à la fois sur une analyse financière et une analyse extra-financière des titres.

Analyse financière :

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière effectue une analyse quantitative axée sur les sociétés, dans le but d'identifier et de sélectionner des actions qui, de l'avis du Sous-Délégué de la Gestion Financière, peuvent générer des rendements relatifs attractifs à court, moyen et long terme.

Le FCP utilise des modèles quantitatifs (c.-à-d. mathématiques ou statistiques) qui ont été développés par le Sous-Délégué de la Gestion Financière afin d'appliquer une approche systématique (c.-à-d. fondée sur des règles) de la sélection des titres. Les modèles sélectionnent des actions parmi un vaste univers de titres et les classent selon trois critères :

- les fondamentaux des entreprises : le FCP utilise des techniques pour évaluer les caractéristiques des titres telles que la valeur relative, l'évolution des bénéfices et des flux de trésorerie et la qualité du bilan,
- le sentiment du marché : le FCP utilise des techniques pour évaluer des facteurs tels que les opinions d'autres participants du marché (par exemple, les analystes côté vente, d'autres investisseurs et les équipes de direction d'entreprises) ainsi que les tendances affichées par des entreprises apparentées,
- les thèmes macro-économiques : le FCP utilise des techniques pour positionner le portefeuille sur certaines industries et styles (tels que la valeur, la dynamique et la qualité) qui sont les mieux adaptés aux conditions macro-économiques.

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière attribue une pondération à chaque critère dans les modèles à partir d'une évaluation de la performance, de la volatilité, de la corrélation et du roulement au sein de chaque modèle.

Ces modèles quantitatifs, associés à un outil de construction de portefeuille automatisé qui a été conçu par le Sous-Délégué de la Gestion Financière, permettent d'identifier les actions qui composeront le portefeuille du FCP, en veillant à en retirer toutes celles se trouvant en conflit avec la Politique d'exclusion ESG du FCP décrite ci-dessous et en les remplaçant par des valeurs du même univers assorties d'un rendement anticipé similaire.

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière examine les positions générées par l'outil de construction de portefeuille avant de les négocier pour les comparer aux critères (tel que décrit ci-dessus) intégrés au modèle et pour tenir compte de l'impact des informations publiques ultérieures concernant les positions telles que les annonces de fusion et acquisition, les litiges graves ou les changements dans la composition des équipes de direction.

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière adopte une stratégie flexible qui ne privilégie pas des catégories d'investissement spécifiques, comme des secteurs ou des facteurs de style, mais il peut s'y référer ponctuellement pour prendre des décisions d'allocation.

Les facteurs de style sont des caractéristiques particulières de sociétés qui sont selon lui à même de nature à tirer les rendements vers le haut, y compris la « value » (c.-à-d. les sociétés qui sont sous-évaluées au regard de leurs fondamentaux lorsque, par exemple, le cours de l'action ou la valorisation est considéré par le Sous-Délégué de la Gestion Financière comme sous-évalué par rapport aux fondamentaux de la société tels que la solidité de son bilan, l'évolution historique de son cours de bourse et une évaluation de la direction de la société par rapport à ses pairs), le « momentum » (c'est-à-dire les sociétés dont le cours de l'action présente une tendance haussière) et la « qualité » (c'est-à-dire les sociétés qui possèdent une situation financière solide).

Le FCP vise en outre à limiter et/ou à exclure les investissements directs (le cas échéant) dans certaines sociétés émettrices conformément à sa Politique ESG tel que stipulé ci-dessous.

Approche d'investissement durable mise en œuvre par le FCP :

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable, l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur mais également faire valoir les intérêts des investisseurs et actionnaires.

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type exclusion, en amélioration d'un indicateur extra-financier et engagement.

L'univers d'investissement de départ est essentiellement composé des valeurs de l'indice MSCI USA, auquel sont appliqués les différents critères extra-financiers ESG présentés ci-dessous.

a) Exclusions sectorielles et normatives :

En cohérence avec la politique sectorielle du Groupe Société Générale, le FCP exclut de son univers d'investissement les entreprises liées aux secteurs suivants (à partir de certains seuils) : Armements prohibés ou controversés au sens des convention d'Ottawa (1999) et d'Oslo (2008), Charbon thermique, Pétrole et gaz, Tabac et Huile de Palme.

En outre, les entreprises dont la note de controverse est très sévère (rouge) selon la nomenclature MSCI ESG Research, sont exclues de l'univers d'investissement. La note de controverse est notamment une mesure d'alerte des risques réputationnels et opérationnels auxquels les sociétés sont exposées lorsqu'elles contreviennent directement ou indirectement aux 10 grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies en matière de droits de l'Homme, normes internationales du travail,

environnement et lutte contre la corruption. Une controverse très sévère peut potentiellement se traduire in fine par de lourdes pénalités financières.

Le détail de la politique d'exclusions sectorielles et normatives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

Dans le cas où des positions préexistantes, conformes au moment de l'investissement à la Politique ESG d'exclusion, deviennent non admissibles en vertu de la Politique ESG d'exclusion, le gérant privilégie par défaut une cession dans un délai raisonnable. Le choix du timing de vente est apprécié en fonction des conditions et opportunités de marché afin de limiter l'impact sur la performance financière du fonds.

b) Intégration ESG :

L'intégration des critères quantitatifs ESG a pour objectif de sélectionner des valeurs sur la base de leur comportement extra-financier et en particulier leur capacité à transformer les enjeux du développement durable en vecteur de performance.

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière au travers d'un modèle propriétaire quantitatif évalue les entreprises autour de 4 principaux axes d'analyse : atténuation des risques, responsabilité employeur, impact sociétal, et transition.

- **Atténuation des risques** : identification des potentielles controverses ou poursuites juridiques en tenant compte du flux d'actualités et des développements judiciaires des entreprises concernées. Des critères liés à la politique fiscale des entreprises sont également utilisés afin de favoriser les entreprises dont la transparence fiscale est la plus élevée.
- **Responsabilité employeur** : identification des politiques d'entreprises à même de développer pleinement le potentiel de leurs collaborateurs. Ce pilier se décline selon trois axes : attractivité de la marque employeur, synonyme de fidélisation des employés et de gestion de meilleure qualité, la promotion de la diversité grâce à l'identification des politiques de lutte contre la discrimination, et enfin l'identification des avantages sociaux et protection accordés aux salariés. Cela peut inclure par exemple les soins de santé, les congés payés, la retraite et les soins dentaires.
- **Impact sociétal** : identification des politiques sociétales des entreprises et politiques ESG des entreprises. L'identification se concentre sur les risques potentiels de controverses éthiques des entreprises au travers de leur politique sociale. L'impact sociétal concerne également la recherche sur les maladies en cherchant à favoriser les entreprises développant des médicaments et des vaccins pour lutter contre les maladies qui ont le plus lourd impact pour la société.
- **Transition** : identification d'un ensemble de facteurs permettant de favoriser les entreprises qui participent à la transition écologique. Le modèle identifie les entreprises possédant une empreinte carbone et hydrique plus faible et une gestion durable de l'eau plus efficace que leurs pairs. Le pilier porte également sur l'identification des entreprises développant des solutions innovantes pour améliorer leur empreinte environnementale dans leur processus de production et / ou créent des produits que les entreprises et les consommateurs peuvent utiliser et qui ont un impact positif. Le pilier de Transition permet également l'identification des flux d'investissement vers les fonds

ESG afin de favoriser les actions qui ont des positions importantes dans ces fonds ESG.

La recherche et la notation extra-financière des entreprises, basée sur ces 4 piliers, est réalisée en interne exclusivement. Une partie des analyses extra-financières peut également être complétée par d'autres sources tierces telles que Thomson Reuters, Bloomberg, Sustainalytics, ISS Ethyx, RepRisk.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le FCP adopte une approche en amélioration d'un indicateur extra-financier. L'intensité carbone moyenne du portefeuille vise à être inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone moyenne de l'indice de référence (émissions Scope 1 et 2 des entreprises rapportées à leur chiffre d'affaires).

De manière très sélective, le FCP se réservera la possibilité d'investir dans des entreprises qui ne sont pas couvertes par l'analyse de l'intensité carbone, dans la limite de 10% maximum de la poche actions. Ce pourra être le cas, par exemple, pour les entreprises récemment entrées en bourse.

La poche actions du portefeuille sera investie au minimum à 90% dans des valeurs ayant fait l'objet d'une analyse de leur intensité carbone (émissions Scope 1 et 2 de l'entreprise rapportées à son chiffre d'affaires) par le Sous-Délégué de la Gestion Financière.

Par ailleurs, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

Limites méthodologiques :

Le processus d'investissement ESG repose sur les professionnels de l'investissement du Sous-Délégué de la Gestion Financière qui s'appuient sur les outils et les bases de données ESG nécessaires pour identifier les risques et les opportunités ESG. La fiabilité des données ESG, leur qualité et leur précision peuvent parfois représenter une limite à ce cadre d'investissement. De multiples initiatives sont en cours pour améliorer les normes de divulgation des indicateurs non financiers, notamment le TCFD (Taskforce for Climate Related Financial Disclosures), le SASB (Sustainability Accounting Standards Board) et le règlement de l'UE sur les divulgations liées au développement durable dans le secteur des services financiers. Cependant, les données ESG, qu'elles soient obtenues en interne ou par un tiers, peuvent ne pas représenter pleinement l'image extra-financière d'un émetteur.

En outre, les données ESG s'appuient souvent sur des indicateurs passés qui pourraient représenter un biais pour construire une vision prospective et limiter la capacité de l'équipe d'investissement à construire un portefeuille conforme aux lignes directrices ESG. Certains indicateurs ESG sont également conçus sur la base du principe du "best effort" et peuvent ne pas représenter entièrement l'objectif visé.

Le FCP ne dispose pas du Label ISR de l'Etat Français.

L'exposition aux marchés actions pourra être réalisée au travers d'actions (ou d'autres titres de capital) de toutes capitalisations ou secteurs.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 90% et 100% maximum de l'actif, par le biais d'investissements en titres directs et via l'utilisation de façon ponctuelle d'instruments financiers à terme, tels que des futures sur indice.

L'exposition aux marchés monétaires et assimilés pourra être effectuée par le biais de d'OPCVM « Monétaires ». L'exposition aux marchés monétaires et assimilés pourra varier entre 0% et 10% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPCVM.

L'exposition aux marchés émergents pourra varier entre 0 % et 10 % maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC et instruments dérivés listés simples.

Le portefeuille est investi en :

Actions ou autres titres de capital : entre 90% à 100% maximum de l'actif net.

Le FCP est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net uniquement dans des actions listées sur le marché américain ou domiciliées aux Etats-Unis.

Il s'agit d'actions ou autres titres de capital de tous secteurs et de grandes et moyennes capitalisations (les moyennes capitalisations ayant une capitalisation boursière comprise dans une fourchette entre 2 Milliards et 10 Milliards de dollars US ; et les grandes capitalisations ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 Milliards de dollars US). Le respect de ce critère est apprécié au moment de l'investissement initial dans les valeurs concernées.

Titres de créances, instruments du marché monétaire :

Néant.

Actions ou parts d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions et/ou parts d'OPCVM français ou européens.

Instruments dérivés

En vue d'exposer le portefeuille dans la limite d'une fois l'actif ou en vue de le couvrir, le Sous-Délégué de la Gestion Financière pourra utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés sans rechercher de surexposition du portefeuille selon les modalités suivantes :

Risque	Nature de l'intervention	Instruments utilisés
Actions	Exposition	Futures sur indices listés
Change	Couverture	Change à terme

Aucune contrepartie ne sera privilégiée par le FCP.

Titres intégrant des dérivés :

Néant.

Dépôts

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut avoir recours aux dépôts à hauteur de 10% de son actif net.

Emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% de son actif net et ce, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

Contrats constituant des garanties financières :

Dans le cadre des transactions réalisées sur les instruments dérivés, le FCP peut recevoir ou verser des garanties financières, tels que des dépôts en garantie, lesquelles sont versées en numéraires ou en valeurs mobilières, et ayant pour but de réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations. Toute garantie financière reçue par le FCP dans ce cadre doit respecter les critères définis par les lois et règlements en vigueur, notamment en termes de liquidité, d'évaluation, de qualité de crédit des émetteurs, de corrélation, de diversification, de risques liés à la gestion des garanties et d'applicabilité.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par le Sous-Délégué de la Gestion Financière. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

Risque de perte en capital : Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque que l'objectif de gestion du FCP ne soit que partiellement atteint : Il ne peut y avoir de garantie quant à la réalisation de l'Objectif de Gestion du FCP. Il n'y a aucune certitude que la Société de Gestion ou, le cas échéant, le Sous-Délégué de la Gestion Financière soit en mesure d'allouer les actifs du FCP de façon profitable et le FCP pourrait subir des pertes malgré une performance positive concomitante de certains marchés financiers.

Risque actions : la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de liquidité : le FCP peut être investi dans des OPCVM/FIA ou des sociétés dites de moyennes capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit, ce qui peut se traduire par une impossibilité de vendre ou par une baisse du prix des actifs. Ceci pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : il existe un risque de change puisque le FCP sera exposé à des devises différentes de l'euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds sera impactée négativement.

Risque de marché : la valeur des investissements peut augmenter ou baisser en fonction des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

Risques liés à l'inflation : Le risque lié à l'inflation traduit la possibilité que les rendements générés à travers l'investissement dans ce FCP soient inférieurs à l'inflation constatée sur une année ou une période donnée et notamment à la date de maturité du FCP et qu'il en résulte un rendement réel (rendement retraité de l'inflation constatée) négatif sur une année, sur une période concernée ou à maturité.

Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme : Du fait de l'utilisation d'instruments dérivés, si les marchés sous-jacents baissent, la valeur liquidative peut baisser dans des proportions plus importantes.

Risque de contrepartie : Dans le cadre des opérations de gré à gré, le FCP est exposé au risque de défaillance de la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque potentiel est fonction de la notation des contreparties et peut se matérialiser dans le cadre d'un défaut d'une de ces contreparties par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risques en matière de durabilité : Le FCP est exposé aux risques en matière de durabilité. Le FCP suit une approche extra-financière engageante visant à atténuer ces risques, et par conséquent l'impact potentiel de ces risques sur la valeur des investissements réalisés par le FCP devrait également être atténué. Cependant, il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés, et la survenance de tels risques pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des investissements réalisés par le FCP.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Parts C : Tous souscripteurs

L'orientation des placements correspond aux besoins de souscripteurs recherchant une valorisation dynamique du capital tout en acceptant les risques des marchés actions.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Le montant qu'il est préférable d'investir dans ce FCP par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, et de ses besoins actuels. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Indications sur le régime fiscal :

Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans le FCP. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et/ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur investit ses fonds.

Si l'investisseur souhaite obtenir des informations complémentaires sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser au commercialisateur du FCP ou à son conseiller fiscal.

Prise en compte des risques de durabilité, des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité et de la taxonomie européenne :

Le FCP relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088. A ce titre, il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les informations relatives à ces caractéristiques environnementales et/ou sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus (ci-après l'« Annexe précontractuelle »).

L'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité est décrite au sein des sections « Stratégie d'investissement », « Profil de Risque » du prospectus et au sein de l'Annexe précontractuelle.

La prise en compte des principales incidences négatives par le FCP est détaillée au sein de l'Annexe précontractuelle.

Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité et sur la prise en compte des principales incidences négatives dans les processus de prise de décision en matière d'investissement par la Société de Gestion peuvent être consultées sur le site de la Société de Gestion à l'adresse suivante : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>.

Enfin, les informations relatives au Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») sont développées au sein de l'Annexe précontractuelle.

Pour les fonds dont la gestion financière est déléguée à une société de gestion externe, les risques en matière de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement prises par le délégataire de la gestion financière dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement. Dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité, la Société de Gestion s'appuie sur le Délégué de la Gestion Financière qui met en œuvre la stratégie d'investissement décrite ci-dessus. Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les processus de prise de décision en matière d'investissement du Délégué de la Gestion Financière peuvent être consultées sur le site internet suivant : www.blackrock.com.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La dernière valeur liquidative est disponible dans les locaux de la Société de Gestion. Les derniers documents annuels ainsi que la composition des actifs sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris. Site internet : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>*
- *Date d'agrément par l'AMF : 20 novembre 2020.*
- *Date de création du Fonds : 26 janvier 2021.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Performance du marché

- Le marché actions américain a enregistré une solide progression de 17,1 % sur l'année en dollars américains locaux. Bien que le marché américain ait affiché de bons résultats en dollars américains, le renforcement de l'euro pendant une grande partie de l'année 2025 a réduit les rendements convertis pour les investisseurs en euros. En conséquence, l'indice MSCI Developed US en euros a affiché une hausse plus modérée de 3,4 % en 2025. Malgré les difficultés liées aux devises, la bonne performance des actions américaines est restée un moteur clé des résultats des marchés développés mondiaux pour l'année.
- L'évolution de la politique monétaire américaine a été l'un des faits marquants de l'année 2025. Alors que la Réserve fédérale a suspendu son cycle de resserrement au premier trimestre, la perspective d'une éventuelle baisse des taux s'est renforcée au cours de l'année, les pressions inflationnistes montrant des signes d'essoufflement. Ce changement a influencé les flux d'actifs mondiaux, profitant aux actions américaines et aux autres actifs des marchés développés, les investisseurs ayant repositionné leurs portefeuilles en anticipation d'une baisse des rendements. Cependant, la transition a été progressive et des signaux restrictifs intermittents ont maintenu la volatilité à un niveau élevé, en particulier dans les secteurs sensibles aux taux d'intérêt.
- Un autre thème dominant a été la poursuite de la forte augmentation des investissements et de l'innovation dans le domaine de l'IA, qui a stimulé les marchés boursiers. L'adoption rapide des plateformes basées sur l'IA a entraîné une forte croissance des bénéfices dans le secteur américain des technologies de l'information, renforçant ainsi son rôle de principal contributeur à la hausse globale du marché. Cet enthousiasme a également suscité un regain d'activité en matière de fusions-acquisitions et une hausse des valorisations, les investisseurs se positionnant en vue des bouleversements futurs et des gains de productivité dans le secteur technologique et les industries connexes.
- Les tensions géopolitiques sont restées une constante en 2025, influençant à la fois le sentiment des investisseurs et la stratégie des entreprises. Les tensions persistantes entre les États-Unis et la Chine sur le commerce et la technologie, ainsi que la reprise de l'instabilité au Moyen-Orient, ont entraîné des fluctuations périodiques du marché et contribué à des performances inégales entre les régions et les secteurs. Ces facteurs ont accéléré le réajustement des chaînes d'approvisionnement, incitant les entreprises des secteurs de la technologie, de l'industrie et de la consommation à diversifier leurs sources d'approvisionnement et leurs sites de production, ce qui a influencé les performances boursières régionales et les tendances en matière de dépenses d'investissement.
- Le secteur des technologies de l'information a apporté la contribution la plus importante aux rendements des marchés développés en 2025. Les services de communication ont également contribué positivement, soutenus par une demande accrue de contenu numérique, de publicité et par la poursuite de la consolidation du secteur. Les industries ont également enregistré des gains, reflétant le regain de vigueur des services logistiques, aérospatiaux et de la chaîne d'approvisionnement. Le secteur financier a enregistré des gains modestes grâce à la résilience de la qualité du crédit et à l'activité accrue des marchés financiers. Du côté négatif, les secteurs de la consommation discrétionnaire et des biens de consommation de base ont pesé sur la performance de l'indice de référence, freinés par des dépenses de consommation inégales, la hausse des coûts des intrants et la pression persistante sur les marges dans plusieurs industries. Les secteurs de l'immobilier et de l'énergie ont également sous-performé, les coûts de financement plus élevés, le renforcement de la surveillance réglementaire et la volatilité des prix des matières premières pesant sur leur performance.
- Les marchés des matières premières ont connu une volatilité importante en 2025. Les prix du pétrole ont fluctué tout au long de l'année, sous l'effet des risques géopolitiques au Moyen-Orient et de l'évolution des objectifs de production de l'OPEP+. À la fin de l'année, les perturbations de l'approvisionnement ont maintenu les prix de l'énergie à un niveau élevé, soutenant les actions du secteur de l'énergie en début d'année avant de se modérer.

Performance du fonds

- Le fonds a enregistré un rendement de 3,56 % en 2025, surperformant l'indice MSCI Developed - US NET en EUR de 1,9 %. La surperformance a été constante tout au long de l'année, y compris au dernier trimestre, reflétant une sélection rigoureuse des titres et une allocation efficace tout au long des cycles de marché.
- Les principaux thèmes qui ont influencé la performance étaient nos thèmes d'investissement fondamentaux autour des thèmes du sentiment, des fondamentaux, de l'ESG et de la macroéconomie.
- Les signaux liés au sentiment ont tiré parti des changements de positionnement des investisseurs et de la volatilité du marché, le sentiment des particuliers et les données alternatives ayant amélioré les rendements pendant les périodes d'incertitude sur les marchés.
- Les signaux fondamentaux, en particulier ceux axés sur le rendement des revenus d'exploitation et l'efficacité de la recherche et du développement, ont contribué positivement en identifiant les entreprises dotées d'une solide capacité bénéficiaire et d'une discipline financière rigoureuse.

- Les signaux ESG liés au capital humain et les signaux d'impact social liés à la diversité de la main-d'œuvre ont généré des rendements positifs en mettant en avant les entreprises faisant preuve d'une gouvernance et d'un engagement des employés supérieurs. Les signaux environnementaux liés à l'alignement de la gestion et aux infrastructures énergétiques ont été particulièrement efficaces. Les signaux environnementaux plus génériques ont connu des difficultés pendant les périodes où la qualité était pénalisée.
- Les signaux macroéconomiques, tels que la diffusion des salaires et l'optimisation de la structure du capital, ont apporté une valeur ajoutée en s'alignant sur les évolutions du secteur et les tendances du marché du travail, tandis que les thèmes macroéconomiques tactiques ont été moins efficaces en raison de l'évolution rapide du leadership du marché.

Principaux contributeurs

- Au niveau sectoriel, le positionnement dans les secteurs de la finance, de la santé et de la consommation discrétionnaire a donné des résultats positifs, soutenu par une sélection positive dans les secteurs de la finance diversifiée, de la biotechnologie et des produits de loisirs. Le positionnement dans les secteurs des matériaux et de l'énergie a également contribué à la performance, principalement grâce à des sous-pondérations efficaces. À l'inverse, le positionnement dans les secteurs des technologies de l'information et des services aux collectivités a pesé sur la performance en raison de surpondérations dans des titres sous-performants des secteurs des logiciels et du divertissement.
- Parmi les actions individuelles, Lam Research a été le principal contributeur, grâce à la demande en semi-conducteurs et en infrastructures d'IA, tandis que ServiceNow a été le plus grand frein, la croissance plus lente et les inquiétudes concernant les marges ayant pesé sur la performance. Les facteurs déterminants pour ces deux titres ont été la forte mise en œuvre des signaux fondamentaux et macroéconomiques dans le cas de Lam Research, et le sentiment plus faible et les thèmes tactiques dans le cas de ServiceNow.

Positionnement

- À la fin de l'année, le portefeuille était surpondéré dans les secteurs de l'industrie, des services de communication, des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire, tandis qu'il était sous-pondéré dans les services aux collectivités, les services financiers et l'immobilier.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future. Elle n'est pas constante dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NVIDIA CORP	40 528 278,02	38 234 903,33
APPLE INC	42 682 024,84	26 548 911,68
MICROSOFT CORP	25 687 918,12	26 629 662,12
CHEVRON CORP	26 993 280,92	21 570 385,98
EXXON MOBIL CORP	27 289 425,01	17 459 893,12
CATERPILLAR INC	25 948 490,54	18 218 678,37
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	28 912 088,87	13 449 513,40
TESLA INC	22 079 413,94	20 016 309,06
UBER TECHNOLOGIES INC	23 054 080,38	18 044 147,48
CARDINAL HEALTH INC	10 606 197,67	29 287 516,98

Informations réglementaires

Frais de transaction

Le compte rendu aux frais d'intermédiation peut être adressé à tout porteur qui en ferait la demande auprès de Société Générale Investment Solutions (France).

Droits de vote

Le document "politique de vote", le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 322-75, 322-76 et 322-77 du Règlement Général de l'AMF, être consultés, soit sur le site internet de la société de gestion, soit au siège social de la société de gestion (sur simple demande).

Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Société Générale Investment Solutions (France) a défini et met en œuvre une politique d'exclusion des émetteurs dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance pour certaines de ses stratégies d'investissement, la Société de gestion vise à atténuer les risques en matière de durabilité. En outre, lorsqu'un fonds suit une approche extra-financière (sélection, thématique, impact, etc.), les risques en matière de durabilité pourront être d'autant plus atténués. Dans les deux cas, veuillez noter qu'il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés. Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les processus de prise de décision en matière d'investissement peuvent être consultées sur le site de la société de gestion : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>.

Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

Politique de sélection des intermédiaires financiers

Société Générale Investment Solutions (France) n'exécute pas d'ordres directement et les transmet à un prestataire pour exécution.

La société de gestion a signé des conventions de services avec des départements ou des filiales du groupe Société Générale (SGBT) pour l'exécution des ordres relatifs aux différentes familles d'instruments Financiers.

Cette sélection s'appuie sur l'expertise reconnue de ces entités d'une part et, d'autre part sur la qualité et la connectivité des Systèmes Informatiques (SI) offrant ainsi un dispositif solide en matière de passation des ordres, de confirmation et de règlement-livraison des opérations réalisées.

Ces intermédiaires communiquent leurs politiques d'exécution respectives et sont redevables des obligations de meilleure exécution applicables aux instruments financiers traités.

La société de gestion a également mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des prestataires d'aide à la décision d'investissement (SADIE). Ce service fait l'objet d'une rémunération au travers d'un mécanisme de commission partagée.

1- Critères

Sur la base des deux objectifs essentiels de la MIF, intérêt du client et respect de l'intégrité du marché, la société de gestion a retenu comme principaux critères : le prix, la liquidité, les coûts... Ces critères revêtent une importance variable selon les paramètres de l'ordre.

2- Contrôles

Société Générale Investment Solutions (France) s'assure de l'application de cette politique en exerçant un contrôle périodique (contrôle sur site, analyse des données) des différents intermédiaires afin de s'assurer de la qualité de la prestation rendue.

La meilleure exécution fait l'objet d'une analyse globale sur l'ensemble des ordres exécutés au cours d'une période donnée certains ordres peuvent si nécessaire faire l'objet d'une analyse détaillée.

Les intermédiaires mettent à disposition de la société de gestion toutes les informations nécessaires à la traçabilité de chaque ordre.

3- Révision de la politique

Sur la base des contrôles réalisés et de ses constats, Société Générale Investment Solutions (France) peut être amené à revoir le dispositif et sélectionner un ou plusieurs autres intermédiaires.

Politique de rémunération

Société Générale Investment Solutions (France), société de gestion et filiale à 100% de Société Générale Personne Morale, inscrit sa politique de rémunération dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Société Générale. Cette dernière vise à faire de la rémunération un levier efficace d'attraction et de fidélisation des salariés contribuant à la performance sur le long terme de l'entreprise tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et du respect de la conformité par les collaborateurs.

La politique de rémunération de la Société de Gestion respecte l'ensemble des réglementations applicables, dont notamment :

- La Directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n° 2013-676 (ci-après « Directive AIFM ») ;
- La Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n° 2016-312 du 17 mars 2016 (ci-après « Directive UCITS V ») ;
- Le Règlement introduit par la Section 13 du Bank Holding Company Act, pour faire suite à la Section 619 du Dodd–Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act (dite « Règle Volcker ») ;
- La Directive 2004/39/EC du Parlement Européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2007-544 du 12 avril 2007 (ci-après « MIFID ») ;
- Le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »).

La politique de rémunération intègre les différentes contraintes mentionnées ci-dessus de la manière suivante :

- Prise en compte des risques dans la détermination des enveloppes de variables et des attributions individuelles :
 - Utilisation d'indicateurs quantitatifs financiers intégrant les risques et d'indicateurs de marché pour la fixation des enveloppes
 - Inclusion d'objectifs relatifs à la gestion des risques et de la conformité et à la prise en compte des intérêts et de la satisfaction des clients au niveau individuel ;
 - Évaluation indépendante conduite annuellement par les Directions des Risques et de la Conformité de Société Générale Investment Solutions (France) sur la manière dont les risques et la conformité sont gérés pour les collaborateurs ayant un impact sur le profil de risque de la Société de Gestion.
- Prise en compte des risques dans les schémas de rémunération variable différée :
 - Pour le Personnel Identifié au titre des Directives AIFM et UCITS V : variable différée à hauteur de 40% minimum sur trois ans par tiers à partir d'un certain seuil ; indexation de 50% minimum de la rémunération variable sur un indice d'instruments financiers ; part non-acquise soumise à conditions de présence, de performance financière, de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité ;
 - Pour le Personnel non Identifié : au-dessus d'un certain seuil, rémunération variable pour partie différée selon un taux progressif sur trois ans par tiers et indexée sur un indice d'instruments financiers ; part non-acquise soumise aux mêmes conditions d'acquisition que pour le Personnel Identifié.

La Société de gestion a mis en place un mécanisme d'indexation sur un indice propriétaire pour le Personnel Identifié et non Identifié, dans le cadre de la réglementation applicable à cet OPC, qui bénéficie d'une rémunération variable différée. Cet indice est composé de fonds représentatifs de l'activité et des performances de Société Générale Investment Solutions (France) et comprend à la fois des fonds FIA et UCITS et permet d'assurer un alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs.

Le périmètre du Personnel Identifié au sein de la Société de Gestion se compose des catégories suivantes :

- Les dirigeants et membres du Comité Exécutif de Société Générale Investment Solutions (France)
- Les responsables des pôles de gestion ;
- Les gérants ;
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, contrôle interne et conformité)

La Direction de Société Générale Investment Solutions (France), la Direction des Risques financiers, la direction des risques opérationnels et celle du Contrôle Interne et de la Conformité de la Société de Gestion déterminent, en lien avec la Direction des Ressources Humaines du Groupe Société Générale, Personnel concerné, tant au niveau du périmètre des activités visées que des postes ciblés.

Aussi, les conditions de l'exercice 2025 auront permis à la Société de Gestion de procéder au versement de rémunération variables pour l'ensemble de ses collaborateurs.

SG IS	Effectifs	Somme des Rémunérations Fixes (EUR) 2025	Somme des Rémunérations Variables (EUR) 2025 (Including Equal Pay)	Rémunération Agrégée (Fixe et Variable) (EUR)
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque	97	8 446 423	3 931 500	12 377 923

Le montant total des rémunérations ventilées en rémunérations variables versées par la Société de Gestion à son personnel visé ci-dessus soit 38 personnes se décompose de la manière suivante :

	Effectifs	Somme des Rémunérations Fixes (EUR) 2025	Somme des Rémunérations Variables (EUR) 2025 (Including Equal Pay)	Rémunération Agrégée (Fixe et Variable) (EUR)
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque (régulés AIFM)	38	4 276 500	2 777 000	7 053 500

Ces informations sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

Securities Financing Transaction Regulation (Règlement relatif aux opérations de financement sur titres) ("SFTR") :

L'OPC ne contient pas d'instruments impactés par la réglementation SFTR..

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation «T.G.E.».

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement SG BLACKROCK ACTIONS US

29, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SG BLACKROCK ACTIONS US constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 10/04/2026 16:35:29



Pascal Lagand
Associé

Fonds Commun de Placement
SG BLACKROCK ACTIONS US
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

4

COMPTES ANNUELS



BILAN

Actif

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	1 649 098 928,48	1 563 469 803,85
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 649 098 928,48	1 563 469 803,85
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 649 098 928,48	1 563 469 803,85
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 392 628,63	8 499 551,21
Comptes financiers	17 536 582,01	17 855 742,95
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	18 929 210,64	26 355 294,16
Total Actif I + II	1 668 028 139,12	1 589 825 098,01

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	1 607 474 877,92	1 205 369 703,73
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	57 252 358,32	372 574 638,73
Capitaux propres I	1 664 727 236,24	1 577 944 342,46
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	1 664 727 236,24	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	7 729,98	588 222,95
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	7 729,98	588 222,95
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 293 172,90	11 292 532,60
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	3 293 172,90	11 292 532,60
Total Passifs: I + II + III + IV	1 668 028 139,12	1 589 825 098,01

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	13 479 565,71	12 656 641,66
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	538 598,86	674 837,81
Sous-total Produits sur opérations financières	14 018 164,57	13 331 479,47
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-9 695,70	-11 191,67
Sous-total charges sur opérations financières	-9 695,70	-11 191,67
Total Revenus financiers nets (A)	14 008 468,87	13 320 287,80
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-27 300 270,09	-24 481 995,48
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-2 422,45	-59 589,81
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-27 302 692,54	-24 541 585,29
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-13 294 223,67	-11 221 297,49
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	197 268,50	94 775,20
Sous-total revenus nets I = C + D	-13 096 955,17	-11 126 522,29

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	100 279 377,96	189 268 354,96
Frais de transactions externes et frais de cession	-180 709,64	-208 608,42
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	100 098 668,32	189 059 746,54
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-218 243,66	-1 303 350,76
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	99 880 424,66	187 756 395,78
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-30 152 216,68	193 918 073,53
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-35 189,40	41 202,04
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-30 187 406,08	193 959 275,57
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	656 294,91	1 985 489,67
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-29 531 111,17	195 944 765,24
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	57 252 358,32	372 574 638,73

ANNEXE

A large, abstract, light blue shape that starts from the bottom left and curves upwards and to the right, ending near the top right corner of the page. It has a soft, wavy edge and a slight gradient.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI USA Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement en actions de sociétés domiciliées ou cotées aux Etats-Unis, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	1 664 727 236,24	1 577 944 342,46	1 100 861 600,60	371 790 898,85	197 655 407,73

Exprimés en EUR	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
PART C					
FR0050000100					
Nombre de parts ou actions	9 521 682,323	9 346 767,993	8 536 374, 736	3 411 950,89	1 516 354,829
Valeur liquidative unitaire	174,83	168,82	128,96	108,96	130,34
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	9,11	18,89	1,27	0,72	5,95

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris. Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Méthodes de comptabilisation :

La commission de gestion est calculée quotidiennement sur la base de l'actif net.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors du paiement effectif des frais.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C :

Revenu net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	1 577 944 342,46	1 100 861 600,60
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	288 211 106,57	258 460 309,62
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-258 045 251,36	-153 175 292,38
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-13 294 223,67	-11 221 297,49
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	100 098 668,32	189 059 746,54
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-30 187 406,08	193 959 275,57
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 664 727 236,24	1 577 944 342,46

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART C

FR0050000100	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 795 553,441	288 211 106,57
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 620 639,111	-258 045 251,36
Solde net des souscriptions/rachats	174 914,33	30 165 855,21

PART C

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0050000100	PART C	Capitalisable	EUR	1 664 727 236,24	9 521 682,323	174,83

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis+/-	Irlande+/-	Curacao+/-	Pays-Bas+/-	Caïmanes, Îles +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 649 098,93	1 624 930,18	13 430,97	6 434,81	2 744,55	1 558,42
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	18 360,36	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	1 667 459,29	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 536,58	-	-	-	17 536,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	17 536,58

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Exprimés en milliers d'EUR	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 536,58	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	17 536,58	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 649 098,93	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	787,35	-	-	-	-
Comptes financiers	13 341,05	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-7,73	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	1 663 219,60	-	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	605 273,71
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	408 663,11
Ventes à règlement différé	378 691,81
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	1 392 628,63
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-227 675,22
Achats à règlement différé	-378 848,00
Frais de gestion	-2 686 649,68
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	-3 293 172,90
Total des créances et dettes	-1 900 544,27

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par la Société de Gestion	1.95% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	0.25% TTC maximum*
Frais indirect maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non Significatif
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* La Société de Gestion peut augmenter les Frais de Fonctionnement et autres Services dans la limite de 0.10% par année civile sans information particulière des porteurs.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC. Liste des frais de fonctionnement et autres services :

- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais fiscaux (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds...)
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, la contribution AMF et les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires)
- Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

Frais de recherche :

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du Règlement général de l'AMF sont payés à partir de ressources propres de la société de gestion.

PART C

FR0050000100	31/12/2025
Frais fixes	27 302 692,54
Frais fixes en % actuel	1,73
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-13 096 955,17	-11 126 522,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-13 096 955,17	-11 126 522,29
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-13 096 955,17	-11 126 522,29

PART C

FR0050000100	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-13 096 955,17	-11 126 522,29
Total	-13 096 955,17	-11 126 522,29
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	99 880 424,66	187 756 395,78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	99 880 424,66	187 756 395,78
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	99 880 424,66	187 756 395,78

PART C

FR0050000100	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	99 880 424,66	187 756 395,78
Total	99 880 424,66	187 756 395,78
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			1 649 098 928,48	99,06
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 649 098 928,48	99,06
act d agence de recouvrement et bureau de credit			4 397 765,67	0,26
EQUIFAX INC	USD	18 392	3 397 927,68	0,20
S&P GLOBAL INC	USD	2 247	999 837,99	0,06
act de cons en infor et de gest d install infor			2 048 572,32	0,12
CREDO TECHNOLOGY GROUP HOLDING LIMITED	USD	12 720	1 558 415,26	0,09
RUBRIK INC	USD	7 527	490 157,06	0,03
Act de ser de trsp de voy sur dem par veh chauff			18 256 787,88	1,10
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	262 412	18 256 787,88	1,10
Act de telecom filaires. sans fil et satellitaires			10 335 647,18	0,62
T-MOBILE US INC	USD	26 608	4 600 015,60	0,28
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	165 387	5 735 631,58	0,34
Activites d agence de voyage			8 998 925,32	0,54
AIRBNB INC	USD	77 872	8 998 925,32	0,54
Activites d architecture			3 988 608,17	0,24
AECOM	USD	49 139	3 988 608,17	0,24
Activites de gestion de fonds			15 526 911,33	0,93
AMERIPRISE FINANCIAL	USD	3 038	1 268 383,43	0,08
MORGAN STANLEY	USD	87 473	13 222 428,96	0,79
PRUDENTIAL FINANCIAL	USD	10 780	1 036 098,94	0,06
Activites de programmation informatique			335 830,39	0,02
COGNIZANT TECH SO-A	USD	4 752	335 830,39	0,02
Activites de service de restauration mobile			7 074 158,90	0,43
MC DONALD'S CORP	USD	27 184	7 074 158,90	0,43
Activites hospitalieres			8 367 266,50	0,50
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	USD	21 049	8 367 266,50	0,50
Activités soutien à l'extraction d'hydrocarbures			17 045 974,85	1,02
GENERAL ELECTRIC CO	USD	40 458	10 611 160,75	0,64
SLB LIMITED	USD	196 909	6 434 814,10	0,38
Administration de marches financiers			8 593 115,51	0,52
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	49 266	6 793 921,72	0,41
NASDAQ SHS	USD	21 755	1 799 193,79	0,11
Assurances non-vie			33 375 095,82	2,01
BERKSHIRE HATAW B	USD	20 666	8 844 791,09	0,53

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
CENTENE	USD	99 871	3 499 247,86	0,21
HANOVER INSURANCE GROUP (THE)	USD	4 300	669 173,66	0,04
METLIFE INC	USD	118 996	7 998 249,60	0,48
THE HARTFORD INSURANCE GROUP INC	USD	12 001	1 408 095,53	0,09
TRAVELERS COMPANIES INC	USD	24 166	5 968 402,20	0,36
UNITEDHEALTH GROUP	USD	17 743	4 987 135,88	0,30
Assurance vie			15 477 475,65	0,93
PROGRESSIVE CORP	USD	79 824	15 477 475,65	0,93
aut act de ser de soutien aux entreprises n.c.a.			21 134 991,99	1,27
BLOCK INC	USD	118 651	6 575 838,55	0,40
MASTERCARD INC SHS A	USD	29 952	14 559 153,44	0,87
Autre commerce de detail non specialise			49 019 760,63	2,94
COSTCO WHOLESALE	USD	25 082	18 416 460,37	1,10
MACY S STORE	USD	8 648	162 364,00	0,01
WALMART INC	USD	320 899	30 440 936,26	1,83
Autre distribution de credit			46 093 285,42	2,77
AMERICAN EXPRESS CO	USD	59 245	18 662 086,72	1,12
VISA INC-A	USD	91 861	27 431 198,70	1,65
Autre intermediation monetaire			51 982 250,86	3,12
ALLY FINANCIAL INC	USD	129 075	4 977 484,57	0,30
BANK OF AMERICA CORP	USD	406 601	19 041 300,18	1,14
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	USD	1 684	347 510,95	0,02
CITIGROUP INC	USD	95 976	9 535 901,43	0,57
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	185 234	2 736 438,25	0,16
JP MORGAN CHASE & CO	USD	23 004	6 311 336,27	0,38
US BANCORP	USD	148 242	6 735 231,91	0,41
WELLS FARGO & CO	USD	28 946	2 297 047,30	0,14
Autres activites de service aux personnes n.c.a.			12 046 760,64	0,72
CINTAS CORP	USD	75 229	12 046 760,64	0,72
Autres activites de service informatique			6 387 159,69	0,38
ACCENTURE SHS CLASS A	USD	27 959	6 387 159,69	0,38
Autres activités poste et courrier			1 295 225,71	0,08
UNITED PARCEL SERVICE-B	USD	15 336	1 295 225,71	0,08
Autres activites pour la sante humaine n.c.a.			7 547 125,20	0,45
NATERA INC	USD	38 691	7 547 125,20	0,45
Com detail d equip de l information et de la com			528 054,31	0,03
BEST BUY CO INC	USD	9 266	528 054,31	0,03
Com gros quinca et fournitures plomberie et chauff			1 031 212,23	0,06
FERGUSON ENTERPRISES INC	USD	5 440	1 031 212,23	0,06
Comm détail habillement en magasin spécialisé			17 854 335,78	1,07
TAPESTRY INC	USD	39 079	4 251 457,13	0,25

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TJX COMPANIES INC	USD	104 003	13 602 878,65	0,82
Comm détail quincaillerie, peintures & verre mag spé.			14 122 617,57	0,85
HOME DEPOT INC	USD	48 202	14 122 617,57	0,85
Commerce de gros de produits chimiques			3 990 434,71	0,24
APPLIED INDUSTRIAL TECH INC	USD	18 252	3 990 434,71	0,24
Comm Gros Prod. pharmaceutiques			14 615 221,75	0,88
CARDINAL HEALTH INC	USD	3 051	533 850,31	0,03
MCKESSON CORP	USD	20 161	14 081 371,44	0,85
Cons de batiments residentiels et non residentiels			5 464 377,03	0,33
NVR	USD	880	5 464 377,03	0,33
Constr réseaux électriques et télécommunications			11 051 453,93	0,66
MASTEC	USD	59 711	11 051 453,93	0,66
Construction aeronautique et spatiale civile			42 733 041,38	2,57
HEICO -A-	USD	37 550	8 070 796,12	0,49
HEICO CORPORATION	USD	1 410	388 489,85	0,02
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	78 570	13 051 403,89	0,78
NORTHROP GRUMMAN CORP	USD	5 095	2 473 685,51	0,15
RTX CORPORATION	USD	120 062	18 748 666,01	1,13
Courtage de valeurs mobilières et de matières prem			14 080 636,29	0,85
CHARLES SCHWAB CORP	USD	165 519	14 080 636,29	0,85
Dépollution et autres services gestion des déchets			10 663 450,73	0,64
WASTE MANAGEMENT INC	USD	57 001	10 663 450,73	0,64
Édition d'autres logiciels			176 108 609,86	10,58
ADOBE INC	USD	27 485	8 190 621,27	0,49
ATLASSIAN CORP	USD	14 906	2 057 864,40	0,12
AUTODESK INC	USD	10 492	2 644 418,17	0,16
HUBSPOT INC	USD	9 952	3 400 517,35	0,20
INTUIT	USD	17 680	9 971 974,63	0,60
MICROSOFT CORP	USD	255 826	105 345 114,84	6,33
ORACLE CORP	USD	25 661	4 258 661,94	0,26
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	78 561	11 890 006,17	0,71
ROBLOX CORPORATION A	USD	68 785	4 745 752,10	0,29
SALESFORCE.COM	USD	28 647	6 461 643,13	0,39
SERVICENOW INC	USD	106 920	13 946 166,12	0,84
VEEVA SYSTEMS INC	USD	16 814	3 195 869,74	0,19
Extraction autres miner mét n.fer			10 109 913,00	0,61
FREEMONT MCMORAN INC	USD	81 178	3 510 605,49	0,21
NEWMONT CORPORATION	USD	77 622	6 599 307,51	0,40
Extraction pétrole brut			35 751 363,00	2,15
CHEVRON CORP	USD	206 623	26 813 752,34	1,61
EXXON MOBIL CORP	USD	87 226	8 937 610,66	0,54

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fabr. carrosseries et remorques			35 591 690,46	2,14
PACCAR INC	USD	28 694	2 675 533,18	0,16
TESLA INC	USD	85 961	32 916 157,28	1,98
Fabr. d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.			19 656 145,37	1,18
APPLIED MATERIALS INC	USD	23 715	5 189 252,71	0,31
LAM RESEARCH CORP	USD	99 256	14 466 892,66	0,87
Fabr. d'autres Prod. chimiques organiques base			859 031,89	0,05
LYONDELLBASELL	USD	23 300	859 031,89	0,05
Fabr. d'ordinateurs et d'équipements périphériques			22 816 366,35	1,37
ARISTA NETWORKS INC	USD	46 297	5 165 222,79	0,31
DELL TECHNOLOGIES INC	USD	62 359	6 683 767,65	0,40
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	44 589	911 939,87	0,06
HP INC	USD	162 571	3 084 066,48	0,19
PURE STORAGE INC - CLASS A	USD	6 998	399 281,35	0,02
SANDISK CORP	USD	1 901	384 230,39	0,02
SEAGATE TECHNOLOGY	USD	5 058	1 186 021,22	0,07
WESTERN DIGITAL CORP	USD	34 100	5 001 836,60	0,30
Fabr. matériel distribution et commande électrique			326 792,70	0,02
VERTIV HOLDING LLC	USD	2 369	326 792,70	0,02
Fabr. pesticides et d'autres Prod. agrochimiques			18 994 125,79	1,14
CORTEVA INC	USD	332 801	18 994 125,79	1,14
Fabr. savons, détergents et Prod. d'entretien			14 479 990,17	0,87
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	118 666	14 479 990,17	0,87
Fabr. équipmts aéraulique & frigorifique industriel			629 308,02	0,04
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	1 899	629 308,02	0,04
Fabrication bière			682 721,58	0,04
MOLSON COORS BREWING CO-B	USD	17 177	682 721,58	0,04
Fabrication composants électroniques			216 708 568,44	13,02
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	58 484	10 664 509,72	0,64
BROADCOM INC	USD	135 024	39 790 375,41	2,39
INTEL CORP	USD	108 581	3 411 502,32	0,20
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	42 777	3 095 227,09	0,19
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	57 902	14 071 105,47	0,85
NVIDIA CORP	USD	852 536	135 380 785,90	8,13
NXP SEMICONDUCTOR	USD	10 202	1 885 517,58	0,11
QUALCOMM INC	USD	53 490	7 790 424,88	0,47
RAMBUS	USD	7 913	619 120,07	0,04
Fabrication d'appareils d'éclairage électrique			2 344 881,40	0,14
ACUITY INC.	USD	7 649	2 344 881,40	0,14
Fabrication d'autres matériels électriques			513 987,96	0,03
LINCOLN ELEC HLDGS	USD	2 519	513 987,96	0,03

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
Fabrication d'autres Prod. alimentaires n.c.a.			1 226 976,78	0,07
CONAGRA BRANDS INC	USD	83 248	1 226 976,78	0,07
Fabrication d'emballages métalliques légers			171 317,11	0,01
CROWN HOLDINGS	USD	1 954	171 317,11	0,01
Fabrication d'équipements communication			136 114 497,20	8,18
APPLE INC	USD	524 852	121 491 987,50	7,30
CIENA CORP	USD	8 680	1 728 461,49	0,10
CISCO SYSTEMS INC	USD	21 716	1 424 312,21	0,09
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	35 142	11 469 736,00	0,69
Fabrication fibres verre			5 424 697,77	0,33
OWENS CORNING	USD	56 930	5 424 697,77	0,33
Fabrication matériel d'installation électrique			2 611 100,76	0,16
TE CONNECTIVITY PLC	USD	13 479	2 611 100,76	0,16
Fabrication préparations pharmaceutiques			58 276 508,64	3,50
ABBVIE INC	USD	72 511	14 107 061,51	0,85
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	USD	454 663	20 881 708,22	1,25
ELI LILLY & CO	USD	16 449	15 051 650,83	0,90
EXELIXIS	USD	12 267	457 799,49	0,03
INCYTE	USD	2 863	240 775,27	0,02
INSMED INC	USD	2 685	397 886,16	0,02
JOHNSON & JOHNSON	USD	17 325	3 052 840,69	0,18
PFIZER INC	USD	77 629	1 645 844,52	0,10
REGENERON PHARMA	USD	1 944	1 277 632,32	0,08
UNITED THERAPEUTICS CORP	USD	2 804	1 163 309,63	0,07
Fabrication Prod. électroniques grand public			5 992 745,76	0,36
ROKU-A RG	USD	64 874	5 992 745,76	0,36
Fabrication Prod. pharmaceutiques base			14 502 407,19	0,87
AMGEN INC	USD	16 550	4 612 355,14	0,28
GILEAD SCIENCES INC	USD	82 078	8 577 848,12	0,51
MODERNA INC	USD	52 259	1 312 203,93	0,08
Fabr instrmt & appareil mesure, essai & navigation			3 904 563,12	0,23
EMERSON ELECTRIC CO	USD	7 540	852 065,90	0,05
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	25 670	2 617 380,48	0,16
KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	USD	2 515	435 116,74	0,02
Fabr instrmt & fourn. à usage médical,dentaire			34 081 948,41	2,05
ABBOTT LABORATORIES	USD	15 264	1 628 359,28	0,10
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	244 414	19 843 224,40	1,19
STRYKER CORP	USD	42 138	12 610 364,73	0,76
Fabr machines pour l'Extr ou la Constr			17 838 502,08	1,07
CATERPILLAR INC	USD	36 571	17 838 502,08	1,07

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fabr moteurs, génératrices & transfo. électriques			8 945 116,61	0,54
AMETEK	USD	37 306	6 521 601,48	0,39
GE VERNOVA INC	USD	4 355	2 423 515,13	0,15
Fabr moteurs & turbine, sf moteur avion & véhicule			16 841 225,36	1,01
BORG WARNER INC	USD	438 952	16 841 225,36	1,01
Industrie des eaux min. & autres boissons non alc.			444 478,67	0,03
COCA-COLA CO	USD	7 467	444 478,67	0,03
infra infor. trait de donnees. heb et act connexes			172 939 749,48	10,39
ALPHABET INC	USD	216 540	57 709 583,21	3,47
ALPHABET INC SHS C	USD	158 782	42 424 787,43	2,55
DROPBOX INC	USD	87 513	2 071 489,97	0,12
EXLSERVICE HOLDINGS	USD	35 498	1 282 757,99	0,08
FACTSET RESH SYS	USD	5 194	1 283 364,01	0,08
GODADDY INC	USD	32 955	3 481 677,72	0,21
META PLATFORMS INC	USD	75 646	42 516 214,52	2,55
NETFLIX INC	USD	217 107	17 332 327,74	1,04
PINTEREST INC	USD	219 446	4 837 546,89	0,29
loc et expl de biens immobiliers propres ou loués			17 365 004,84	1,04
DIGITAL REALTY TRUST REIT	USD	14 641	1 928 655,21	0,12
HOST HOTELS & RESORTS INC REITS	USD	13 242	199 906,90	0,01
KIMCO REALTY CORP REIT	USD	811 555	14 006 743,45	0,84
VENTAS INC REIT	USD	18 664	1 229 699,28	0,07
Production d'électricité			11 591 772,27	0,70
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	55 287	4 675 469,23	0,28
ENTERGY CORP	USD	35 768	2 814 965,51	0,17
PG&E CORP	USD	85 658	1 172 058,46	0,07
PINNACLE WEST CAPITAL CORP	USD	28 688	2 166 652,99	0,13
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROU	USD	11 154	762 626,08	0,05
Programmation télévision et télédiffusion			12 356 116,83	0,74
AT&T INC	USD	515 806	10 909 464,89	0,65
COMCAST CLASS A	USD	46 196	1 175 697,94	0,07
FOX CORP	USD	4 901	270 954,00	0,02
Raffinage du pétrole			349 573,32	0,02
VALERO ENERGY CORPORATION	USD	2 522	349 573,32	0,02
Transformation et conservation pommes terre			6 131 479,42	0,37
PEPSICO INC	USD	50 175	6 131 479,42	0,37
Vente à distance			80 952 119,53	4,86
AMAZON.COM INC	USD	383 646	75 399 693,24	4,53
EBAY INC	USD	50 332	3 732 740,60	0,22
MERCADOLIBRE	USD	1 061	1 819 685,69	0,11

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			-	-
Fabrication préparations pharmaceutiques			-	-
SANOFI SA RIGHT	USD	23 799	-	-
Total			1 649 098 928,48	99,06

INVENTAIRES DES IFT (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
S&P 500 EMI 0326	63	-	7 729,98	18 360 360,17
Sous total		-	7 729,98	18 360 360,17
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	7 729,98	18 360 360,17

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 649 098 928,48
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-7 729,98
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	18 929 210,64
Autres passifs (-)	-3 293 172,90
Total = actif net	1 664 727 236,24

INFORMATIONS SFDR

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à une objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement de (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxonomie.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier sont atteintes.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: SG BLACKROCK ACTIONS US (le « Fonds »)

Identifiant d'entité juridique: 969500SFFWA8CGVRKV27

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissements durable, il présentait une proportion de 55% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues à partir d'une approche combinant des critères de sélectivité ESG et des exclusions normatives et sectorielles

Rapport périodique - SG BLACKROCK ACTIONS US – 31-12-2025

1

L'analyse de chaque pilier ESG repose sur la prise en compte de :

- Enjeux universels tels que :

- Environnement : émissions carbone, stress hydrique...
- Social : santé, sécurité...
- Gouvernance : pratiques anti-concurrentielles, rémunération, actionnariat...

- Enjeux spécifiques aux différents secteurs d'activité (gestion des déchets, énergie renouvelable, vulnérabilité au changement climatique, sécurité chimique, accès aux soins, accès à la finance, instabilité du système financier...).

Elle permet ainsi d'évaluer les entreprises qui parviennent le mieux, d'une part, à limiter les risques ESG auxquels elles sont confrontées et, d'autre part, à saisir les opportunités liées au développement durable.

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

<i>Caracteristiques</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Définition</i>	<i>% N</i>	<i>% N-1</i>
Environnement	Intensité d'émission carbone	de Émissions de carbone - Intensité des émissions des scopes 1 et 2 (t/ventes en millions USD). Ce chiffre représente les émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et de scope 2 les plus récemment déclarées ou estimées d'une société par USD de chiffre d'affaires, ce qui permet de comparer des entreprises de tailles différentes.	22	25
Social	Pacte des Nations Unies	mondial Cet indicateur permet de s'assurer de la conformité des entreprises aux grands principes édictés par l'Organisation des Nations Unies en matière de Droits de l'Homme et notamment la liberté d'expression, les libertés civiques, la lutte contre les discriminations, le respect des minorités et communautés.	0%	0%

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Données N-1 indiquée dans le tableau ci-dessus.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales, et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Fonds a l'intention de réaliser notamment des investissements durables via l'approche suivante :

A travers des investissements durables, le Fonds contribue à une gamme d'objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Un investissement sera évalué comme contribuant à un objectif environnemental et/ou social lorsque :

- a) une proportion minimale de l'activité de l'émetteur contribue à un objectif environnemental et/ou social ; ou
- b) les pratiques commerciales de l'émetteur contribuent à un objectif environnemental et/ou social.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables répondent aux exigences du « Do No Significant Harm », telles que définies par la loi et la réglementation applicables. Le Délégué de la Gestion Financière a élaboré un ensemble de critères pour tous les investissements durables afin d'évaluer si un émetteur ou un placement cause un préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social.

Le Fonds intègre les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans sa politique et ses décisions d'investissement à travers des exclusions sectorielles et normatives et le suivi des controverses

— — **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité pour chaque type d'investissement sont évalués à l'aide de la méthodologie exclusive de BlackRock Sustainable Investments. Le Délégué de la Gestion Financière utilise des méthodes de fournisseurs de données tiers et/ou de l'analyse fondamentale pour identifier les investissements qui impactent de façon négative les facteurs de durabilité.

— — **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

Les investissements durables sont évalués afin de tenir compte de tout impact négatif et de garantir la conformité avec les principes directeurs pour les entreprises multinationales et les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme, en tenant compte des principes et droits qui figurent au sein des 8 conventions fondamentales identifiées dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail et la Charte internationale des droits de l'homme.

Les émetteurs réputés avoir violé ces conventions ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Conformément à la Politique sectorielle « Défense » du groupe Société Générale qui répond aux obligations des conventions d'Ottawa (1999) et d'Oslo (2008) applicables à l'ensemble des sociétés de gestion françaises, les entreprises impliquées dans des activités liées à des armes prohibées ou controversées (mines anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes à uranium appauvri), sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds.

En outre, au regard de la politique d'investissement de la Société de Gestion, les entreprises dont la note de controverse est très sévère (rouge) selon la nomenclature MSCI sont exclues de l'univers d'investissement. La note de controverse est notamment une mesure d'alerte des risques réputationnels et opérationnels auxquels les entreprises sont exposées lorsqu'elles contreviennent directement ou indirectement aux 10 grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies en matière de droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption. Une controverse très sévère peut potentiellement se traduire in fine par de lourdes pénalités financières.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Le Fonds prend en considération les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité:

	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Impact (N)	Impact (N-1)	Commentaire
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6.70%	7%	
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0	0	
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%	



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2024 au 31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
APPLE INC	Materiels informatiques	7.30%	Etats-Unis
MICROSOFT CORP	Logiciels	6.33%	Etats-Unis
CHEVRON CORP	Petrole et gaz	1.61%	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Semi conducteurs	0.00%	Etats-Unis
EXXON MOBIL CORP	Societes petrolieres et gazieres integrees	0.54%	Etats-Unis
CATERPILLAR INC	Machines	1.07%	Etats-Unis
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	Produits pharmaceutiques	1.25%	Etats-Unis
TESLA INC	Automobiles	1.98%	Etats-Unis
CARDINAL HEALTH INC	Pharmacie	0.03%	Etats-Unis
APPLE INC	Materiels informatiques	7.30%	Etats-Unis

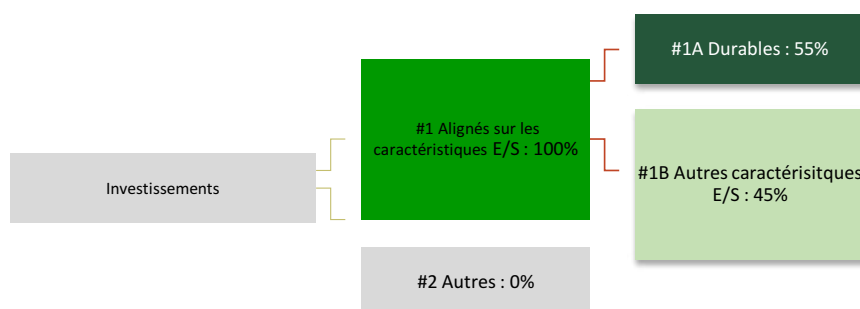


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissement liés à la durabilité est de 55%

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matières du sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les secteurs économiques des investissements réalisés sont les suivants :

Semi conducteurs	13.09%
Logiciels	9.29%
Materiels informatiques	8.09%
Distributeurs Diversifiés	7.48%
Internet	6.63%
Pharmacie	4.28%
Services financiers aux consommateurs	2.82%
Banques	2.79%
Jouets	2.55%
Services d'investissements	2.16%
Societes petrolieres et gazieres integrees	2.15%
Automobiles	1.98%
Aerospatiale	1.63%
Gestion financiere	1.54%
Biotechnologie	1.44%
Services specialises aux consommateurs	1.43%
equipements de telecommunications	1.38%
Services d'appui professionnels	1.38%
Assurance Immobiliere et dommages	1.33%
equipements medicaux	1.29%
Telecommunications filaires	1.28%
Services informatiques	1.20%
Equipement de technologie de production	1.18%
Agriculture et peche	1.14%
Vehicules commerciaux et camions	1.07%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le Fonds prend en compte l'alignement des entreprises aux 2 premiers objectifs environnementaux de la Taxonomie Européenne : l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation aux changements climatiques. Dans la mesure où les données actuellement disponibles correspondent à des approximations, la Société de

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissements (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour les refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Gestion mettra à la disposition des investisseurs, dans une future version du prospectus, des informations actualisées sur le degré d'alignement du Fonds avec les activités économiques durables sur le plan environnemental à l'issue de ses travaux de collecte et d'analyse des données en sa possession.

En conséquence, pour le moment le taux d'alignement du Fonds à la taxonomie de l'UE correspond à 0% de ses investissements durables.

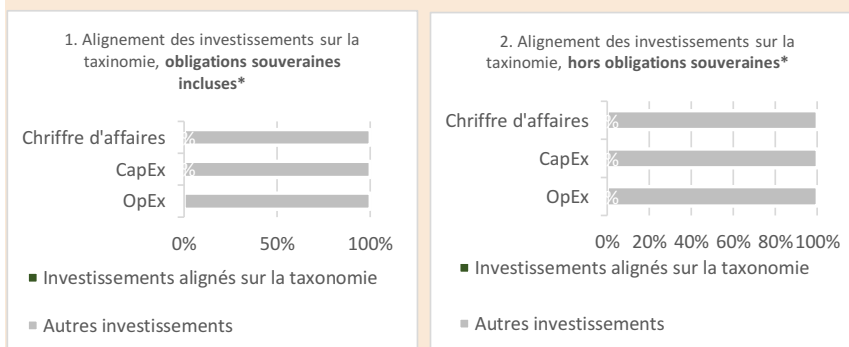
● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

■ Oui :

■ Dans le gaz fossile ■ Dans l'énergie nucléaire

✘ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

La proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est de 0 %.

¹Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne saussent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE –voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans la règlementation déléguée (UE) 2022/1214 de la Commission.

• Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas en compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

La proportion des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE est de 0%.



● **Quelle était la proportion d'investissement durable sur le plan social ?**

La part des investissements durables sur le plan social est de 0%.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégories « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Le Fonds a investi 45% de son actif net dans la catégorie « #2 Autres ».



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période référence ?**

Les mesures prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont les suivantes :

- Exclusion Groupe (Défense, Charbon, Huile de Palme, Conventional and Unconventional Oil & Gas, rating CCC, Controverse Rouge, Tabac)
- Respect de la couverture MSCI minimum de 90% du portefeuille
- Respect de l'approche ESG :
 - o Sélectivité : réduction de l'univers de 20% des notes ESG les plus faibles
 - o Ou Amélioration de note : la note ESG du portefeuille > à la note ESG de l'univers d'investissement réduit de 20% des notes ESG les plus faibles
- Contrôle du seuil minimum d'investissement durable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Non applicable

